ARRONDISSEMENT de Coulou ARRONDISSEMENT de Coulon J MAIRIE & Ja Garde MAIRIE de sa garde Nº 31 an mil huit cent douze, à faut heure du meter an mil huit cent douze, à feut heure f du qua lie Do Sept junt. ACTE DE NAISSANCE de main brigit lammen -ACTE DE NAISSANCE de qual fraçois Potto rainane to I Burnois de juis à def houres du matin ne a cha yard le dig huir da sourant a light houres du mation. fill de infortin contetue file/ de ribleph . et de franch o lise et de Letitales David Il a été vérific que l'enfant est du sexe maleulie Il a été vérifié que l'enfant est du sexe maleulin Sur la déclaration à moi faite par Le det poutter Port Sur la déclaration à moi faite par le li getaget renand Premier remoin, nutour olive Pullwater age detreatitrovan Premier temoin, framois daved age is Sugarture relieved tolethe Second remain, natorin Swammelin teletivator arge intreute warms Second remain, automo bar age de Soiparte weil returned intelle boar tour relibert a la garde, Et ont, les déclarans et temoins, det us e ason Savoir Et ont , les déclarans et témoins , it que avoir signe Constate, suivant la loi, par moi donis brancei aubour augoust ou Constate, suivant la loi, par moi A ouis Lernard aubun august and maire de La gardet - remplissant les fonctions d'officier public ; et lecture de maire de La vyeule - remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. 6.63 aubun Q - ARRONDISSEMENT de Coulou MAIRIE de La yarde ARRONDISSEMENT de Coulon Do funtiquent on mil buit cent douze, à secup heurer de outter Do quatre juillet an mil huit cent douze, à et heure du neuty ACTE DE NAISSANCE de quarie may Deleine Long ACTE DE NAISSANCE de Jean bajitit manuris 1 kluy houres de mater ne à ha yorde - le gourd his - à put heures du Soit nie i da yarde --fill de glan bag tite sile d'hory wathen lutteration et de marir robalis fourmire et de magbeleur roulour Il a été vérifié que l'enfant est du sexe, quement Il a été vérifié que l'enfant est du sexe qualtulir X Sur la déclaration à moi faite par La Dit heury mulhien donn Sur la déclaration à moi faite par le 11 Jean bajotest niavares Premier temoin, heavy Dominger Martily age deptent Som Premier remoin, Chernar walnum marks Hannonin, agi do brent ling Premier temon, a taston alla latteratan ay i Reguest to cupers. Second temoin, temos alla latteratan ay i Reguest to cupers. Second temoin thitour gurachon fort do Lamuiri age desperor Event, les déclarais et témoins, a lection de la Leurour qui a l'ignormant Constaté, suivant la loi, par moi louis burnass aufant apparet de l'éguissement Et ont, les déclarans et témoins, de trace davois a signe Constaté, suivant la loi, par moi louis berund utles inspece maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du maire de La garel e remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins. LA auban 00